

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16 (CAZA-16) FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE 29 – 11 OCTOBRE 2018

Lors de cette rencontre du Comité, les discussions ont porté sur :

Zones H-111 et H-114-2 – Suite des discussions du 13 et 27 septembre 2018

- Évaluation de la densité idéale à proposer dans le cadre d'une régionalisation de la densité advenant la confirmation d'un scénario de développement pour ces terrains et advenant la protection, pour la zone H-111, de la portion boisée, du ruisseau et de ses bandes riveraines.

Travail sur le scénario «Développement» pour la zone A-16

Notes : Le scénario *Acquisition* sera ensuite étudié. L'étude du scénario *Modification du contexte et/ou du statut juridique applicable à la zone A-16* s'effectue en parallèle.

- Séance de remue-méninges (brainstorming) afin d'identifier les éléments qui constitueront le plan de développement. Parmi les aspects discutés, mentionnons notamment : secteurs davantage propices à du développement, secteurs à préserver, types de bâtiment, types d'utilisation du sol, architecture de bâtiment, secteurs à conserver et liens de transport actif à établir entre les différents secteurs.
- Les échanges se poursuivront lors de la prochaine rencontre.

Recommandation au conseil municipal pour l'obtention d'un avis légal afin d'augmenter les largeurs des bandes riveraines à protéger de part et d'autre des ruisseaux.

Prochaine rencontre du CAZA-16 : jeudi 25 octobre 2018

Suivez l'évolution du dossier de la zone A-16 en consultant le site Internet :

<http://notremsh2035.com/zone-a-16/>

Hugo Mimee
Coordonnateur du Comité
hugo.mimee@gmail.com